



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 juin 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mai 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juin 2002

**Protection des bâtiments communaux - Appel d'offre pour la mise
en place de système anti-intrusion.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON,
M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, M.
Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Bernard BELLEC donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Mme Isabelle RONDEAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2002

DELIBERATION D20020167

Bâtiments

**Protection des bâtiments communaux - Appel d'offre pour la
mise en place de système anti-intrusion.**

Madame Françoise BILLY, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Depuis quelques années, certains bâtiments communaux, plus particulièrement les écoles, subissent de plus en plus de dégradations.

Celles-ci, générant des coûts de réparation et perturbant le fonctionnement des établissements, peuvent être limitées par la mise en place de système permettant :

- de détecter les intrusions,
- de dissuader les intrus avec des sirènes,
- de lever le doute en écoutant et en interrogeant les intrus, à distance, par interphonie,
- d'envoyer rapidement une société de gardiennage sur place si le doute n'est pas levé.

Il vous est proposé de lancer une procédure d'appel d'offres pour la mise en place de système anti-intrusion dans certaines écoles.

Ce dossier sera décomposé comme suit :

- Une tranche ferme de travaux, pour les bâtiments scolaires qui subissent les dégradations les plus importantes.
- Une tranche conditionnelle de travaux, pour des bâtiments scolaires moins exposés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés de travaux à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)